

WEBINAIRE MIDI CIRTES 17 MAI 2021

L'articulation entre dimension analytique et expériences d'action collective : quels savoirs pour l'action ?

Jos. Pirson

Le méta regard adopté et en phase de structuration plus précise a été porté ici à partir du travail mené, depuis près d'une dizaine d'années, avec des groupes d'éducation populaire, en vue de la poursuite d'un débat déjà commencé avec les « actrices et acteurs de terrain ». L'exposé dans le cadre des Midis du CIRTES puise ses références théoriques dans la philosophie de l'action de Paul RICOEUR et la théorie de la reconnaissance d'AXEL HONNETH, dans l'approche sociologique de la traduction chez Bruno LATOUR sur la construction des controverses et la théorie des capacités d'Amartya SEN rediscutées par Martha NUSSBAUM. Le premier projet puisait également ses références dans les analyses du Capital Social de Robert PUTNAM, remises en contexte il y a une quinzaine d'années déjà par une équipe autour de Jean HOUARD et de Marc JACQUEMAIN, à propos de la dynamique régionale en Wallonie.

Par souci de clarté j'ai laissé provisoirement de côté cette dernière référence, que j'estime cependant nécessaire pour l'analyse de la contextualisation des actions par rapport à la dimension de territoire et du schéma spatio-temporel. L'exposé s'enracine dans les discussions et les évaluations menées avec des actrices et acteurs d'associations. Quelle est la place précise de l'expertise des sciences sociales par rapport aux analyses liées aux actrices et acteurs de terrain ? Est-il possible d'adopter une posture à la fois participante, réflexive et de mise à distance ?

1. INTERROGER LA DYNAMIQUE DE L'ACTION COLLECTIVE

Le questionnement vise ici en particulier la détermination du schème spatio-temporel et la désignation de l'action : **interroger les indices qui permettent à une action singulière de devenir un enjeu collectif, un objet commun d'analyse. La réponse à cette question me paraît liée à la détermination d'objectifs, la prise d'engagements et la présence de dispositifs d'évaluation.**

Les cas envisagés ici concernent un CISP lié à un mouvement féministe d'éducation populaire et deux groupements d'éducation populaire qui ont été amenés dernièrement à redéfinir la notion de militance, une « université populaire » liée à une coopérative de production et consommation, enfin une ONG amenée à travailler sur les enjeux de justice et de paix au niveau national et international.

L'observation montre que nous avons affaire à des modes diversifiés d'action collective qui répondent effectivement à plusieurs temporalités et à des échelles spatiales différenciées. Un CISP(Centre d'Insertion Socio-Professionnelle), tel Mode d'Emploi au sein du Mouvement Féministe Vie Féminine, une Coopérative de Producteurs et Consommateurs, tel Paysans Artisans, développent des actions de formation-insertion de courte à moyenne durée (de trois mois à un an) et visent un modèle de « professionnalisation durable ». les groupes d'éducation populaire visés par Justice et Paix s'inscrivent dans un contexte associatif plus large et avec des zones d'action qui vont de l'impact local à la question internationale (notamment sur l'exploitation des minerais en Afrique Centrale)...

Nous ne sommes pas ici dans la posture épistémologique du principe d'indétermination de Heisenberg (l'incapacité d'opérer de manière simultanée la mesure de la position d'une

particule et de la vitesse de cette même particule) : l'analyse de la dynamique de l'action collective et de la comparaison entre les publics peut en effet s'opérer simultanément à partir de différentes positions. Celles-ci sont liées aux objectifs de recherche qui sont fixés en connivence avec les actrices et acteurs du système d'action étudié : dans le cadre du CISP de Vie Féminine , comprendre comment combiner le souci émancipateur et la possibilité d'aide dans l'accès à l'emploi ; dans le cadre de la Coopérative et de son « Université Populaire » mettre en commun des questions portées par des membres de la coopérative à partir de leurs positions parfois divergentes et d'une volonté de mettre à l'épreuve le discours d'autojustification et de mise en évidence des qualités de l'organisation et d'autres similaires par rapport à la grande distribution et à l'agriculture extensive . Je tiens toutefois pour non dispensables les précisions à adopter pour la dimension temporelle, historique, référence spatiale et territoriale.

2. INTERROGER LES DISPOSITIFS DE COOPERATION CONFLICTUELLE

Le concept de coopération conflictuelle est souvent utilisé dans des contextes variés pour expliciter des modes de travail commun face à la représentation d'intérêts divergents et la reconnaissance d'enjeux partagés qui amènent à construire du commun . Yves Clot et ses collègues du Centre de Recherche sur le Travail et le Développement (CRTD) ont, dernièrement encore, publié le résultat de recherches très stimulantes sur la réhabilitation du conflit autour de l'évaluation de la qualité du travail (Clot,2021). Cette perspective antérieure à la pandémie a été , selon ces autrices et auteurs, particulièrement nourrie de la manière dont trois collectifs issus d'un établissement hospitalier, d'un service municipal de propreté publique ainsi que d'une usine de construction automobile ont été amenés par les circonstances à modifier le regard autour du travail et des modes d'organisation à partir du questionnement sur « la qualité du travail ».

Pour ma part je suis parti de deux cas précis : l'un autour de la justesse et de la justice des prix dans la coopérative (conflit entre producteurs, distributeurs, consommateurs) l'autre sur le problème des actions de formation dans un CISP avec un public féminin fragilisé (question des métiers genrés, du type de formation mise en place avec des objectifs mixtes d'emploi et de reconstruction d'une identité fière).

Les dispositifs de coopération conflictuelle sont à relire dans ce contexte particulier. Un élément commun paraît défini à partir du **principe de pertinence** : c'est au sein d'une culture commune partagée que les actrices et acteurs reconnaissent un ou des enjeux communs et déterminent la question qui fait l'objet de controverses, c'est-à-dire de points en débat, non assurés.

Il ne me paraît pas équivalent de parler ici de coopération conflictuelle en l'assimilant à la construction de controverses, au sens où l'entend Bruno Latour.

Certes, dans la méthodologie de Bruno Latour et de son équipe, on retient des objets où les incertitudes habituelles du social, de la politique, de l'éthique, se trouvent compliquées par l'instabilité des connaissances scientifiques ou techniques et par l'absence de faits considérés comme indiscutables. Dans le cas de l'analyse et de la confrontation sur *le Prix juste ? Juste Prix ?* il y a eu effectivement confrontation de différents types d'actrices et d'acteurs, ainsi que de l'apport de différentes expertises (dans le domaine inventorié, bioingénieure, sociologue, économiste. Il n'y a pas eu de phase de synthèse après la problématisation si ce n'est le rappel des éléments concordants et discordants entre les

intervenant.e.s. Cette phase est toujours en cours et est liée à la possibilité de reprise des réunions en rencontre directe, censée faciliter plus d'interactions.

3. INTERROGER L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

Le concept d'intelligence collective me paraît également à questionner. Souvent la réflexion autour de l'intelligence collective repose sur le postulat d'une efficacité plus grande lorsque actrices et acteurs se réunissent pour analyser, créer ensemble, mais cette approche un peu trop simplificatrice me paraît à affiner **à partir d'une approche plus fine des collectifs particuliers et des dispositifs de coopération qui s'organisent sur base des éléments mis en débat, en « dispute ».**

Si nous excluons d'office, dans les cas abordés, l'alignement des discours comme source de savoir, il paraît par contre pertinent d'élucider le dispositif (qualifié de coopération conflictuelle) qui permet peu à peu de construire des éléments de savoir commun reconnu, discuté et réapproprié au sein du collectif social.

La place de l'expertise dans les exemples inventoriés renvoie à des interventions elucidantes plutôt que structurantes, sans qu'on puisse leur attribuer le caractère complet de la démarche d'analyse en groupe développée notamment dans le cadre de l'USL (Van Campenhout, Chaumont, Franssen, 2005) et selon les différentes phases de cette analyse (Récit, Interprétations, Analyse, Perspectives et Evaluations)

4. INTERROGER L'ARTICULATION POLITIQUE-ETHIQUE

Je n'entrerai pas ici dans la réflexion posée par Emmanuel Lévinas sur l'éthique comme fondement de la politique, ni sur la distinction entre l'éthique lévinassienne de l'altérité irréductible et la philosophie ricœurienne dans la dimension de réciprocité entre personnes différentes. Je propose simplement ici **d'aborder la question du rapport politique-éthique, c'est-à-dire du sens donné à l'action, à travers les tensions vécues, les relations conflictuelles et la création de capacités, c'est-à-dire de capacités réelles et du pouvoir acquis par des personnes et des groupes au fil de leur vie sociale.**

Ici je situe la référence aux capacités, telles qu'elles sont énoncées et discutées par Martha Nussbaum(2012). La direction choisie par Martha Nussbaum est en effet celle « de capacités conçues comme des droits humains ». Elles constituent, selon Nussbaum, la fondation morale d'une élaboration des principes politiques de la construction des capacités. Le questionnement sur la philosophie morale est alors essentiel. Il traverse d'autres thèmes pour Martha Nussbaum : la relation entre les modes littéraires et les modes philosophiques du raisonnement moral, le rôle des émotions dans la vie morale. La manière dont les humains vivent et dont ils doivent vivre sont en effet deux problèmes essentiels pour la philosophie.

A ce niveau, Ricoeur a posé clairement la question de l'articulation entre le social et l'éthique qui concerne la possibilité de donner un sens à la vie quotidienne. Plusieurs sociologues se sont interrogés également sur la question du lien entre aspects épistémologiques (validité des savoirs) idéologiques (bénéficiaires et responsables des dispositifs et processus), politiques (rapports de forces et place reconnue de chacune et chacun). D'où selon moi la place centrale des dispositifs d'évaluation et de la clarté au sein

des collectifs concernés et la manière dont le questionnement se poursuit pour construire le sens de l'action.

Le débat du lundi 17 mai 2021 a permis de poser différentes questions que j'estime importantes : la place de la chercheuse, du chercheur dans le processus, la part entre la réflexivité collective et celle des chercheuses et chercheurs dans leur domaine et leur équipe scientifique, ou leur lieu transdisciplinaire, comme le CIRTES, questions soulevées par Périne Brotcorne, Anaïs Périlleux et Laurianne Terlinden. Martin Wagener a clairement posé la question de l'action collective actuelle par rapport à la distinction, énoncée par Alain Touraine, entre principes d'identité, d'opposition et de totalité, devenue classique en sociologie de l'action : l'incapacité de désigner clairement les adversaires et, partant, de configurer clairement les dimensions politiques de l'action collective. La nécessité de l'effacement des chercheuses et chercheurs a été également posée avec clarté, de façon à permettre aux groupes de s'organiser réellement sans être en constance dépendance (lors du débat a été cité le travail réalisé avec ATD QUART MONDE).

CALLON Michel, LATOUR Bruno, 2016, *La théorie de l'acteur-réseau* Paris, EMS éditions.

CLOT, Yves (BONNEFOND Jean-Yves, BONNEMAIN Antoine, ZITTOUN Mylène), 2021, *Le prix du travail bien fait. La coopération conflictuelle dans les organisations*. Paris, La Découverte

HONNETH Axel, 2020, *La reconnaissance. Histoire européenne d'une idée*. Paris, NRF Gallimard,

JACQUEMAIN Marc, 2006, Le capital social : une introduction. In HOUARD Jean, JACQUEMAIN Marc, Eds, *Capital social et dynamique régionale*, Bruxelles De Boeck, pp.5-40

LATOUR, Bruno, 2017. *Où atterrir ?* Paris, La Découverte

LATOUR, Bruno, 2021, *Où suis-je ? Leçons du confinement*. Paris, la Découverte

LIENARD Georges, PIRSON Joseph, 2011, *Agir dans la crise ; Enjeux de l'enseignement de promotion sociale*, Cahier du CIRTES, n°6

NUSSBAUM, Martha C., 2012, *Capabilités. Comment créer les conditions d'un monde plus juste ?* Paris, Flammarion.

PIRSON Joseph, 2018, L'organisation apprenante : perspectives épistémologiques et axiologiques, *Se former en situations de travail*, Education Permanente, n°216, 189-202

PUTNAM, Robert, 2000, *Bowling alone. The Collapse and Revival of American Community*. New York,

RICOEUR, Paul, 1977, *La sémantique de l'action, Le discours de l'action*, 2014, Fonds Ricoeur, Paris, CNRS

RICOEUR, Paul, 1990, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil

VAN CAMPENHOUDT Luc., CHAUMONT Jean-Michel, FRANSSSEN Abraham, (2005), *La Méthode d'analyse en groupe. Applications aux phénomènes sociaux*, Paris, Éditions Dunod